

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Page 295 comporte une numérotation fautive: p. 895.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									J		

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LE SECRET DE L'INTENDANT

PREMIÈRE PARTIE — LE DRAME DU CARREFOUR

XI

Sur son perron, il hésita s'il tournerait à droite ou à gauche,

et, durant un très-court instant, il attendit qu'on accord en lui indiquât la direction à prendre. Mais aucun bruit ne vint troubler à nouveau le silence de la nuit.

— Voyons à gauche, décida Maurice, qui prit sa course.

Mais, à son troisième pas, le jeune homme reconnut qu'une bise froide lui soufflait en plein dos. Il s'arrêta subitement.

— J'ai pris le mauvais côté, se dit-il, c'est le vent qui m'a apporté ce cri, c'est donc contre le vent que je dois marcher. Il faut revenir sur ma route.

Et il se retourna.

Comme il exécutait ce mouvement, la bise, qui lui arrivait maintenant en face, amena aussitôt à son oreille le bruit de pas lointains.

— C'est l'assassin qui s'enfuit, pensa le docteur.

Il reprit son élan, passa devant sa maison et continua sa course vers le carrefour. Il avait oublié la victime pour se plus soigner qu'au meurtrier qu'il voulait atteindre. Mais, au milieu du carrefour, il trébucha.

— Voici le cadavre ! fit Maurice qui, à la lueur de la lanterne, reconnut aussitôt la nature de cet obstacle contre lequel son pied venait de se heurter.

Encore enveloppée de son manteau, la victime était étendue

immobile, la face contre terre. Du cou jaillissait un filet de sang chaud qui inondait l'abondante chevelure.

— Oh ! mauvaise blessure ! le malheureux est perdu... s'il n'est déjà mort, murmura Maurice en cherchant à retourner le corps pour voir le visage de l'homme.



... Je crains, si je le sauve, qu'il ne survive idiot.

C'est un des oubliés qui, sans doute, a fait le coup.

Au bruit des pas du médecin qui revenait, les soldats se retournèrent.

— Tiens, c'est le bon docteur Gardie... celui qui a soigné gratis ma pauvre mère, s'écria le sergent, qui avait élevé à la hauteur du vieage de Maurice la lanterne laissée par ce dernier près du corps.

Un jeune et beau garçon, ajouta-t-il, en promenant la lumière sur cette face pâle, aux yeux ouverts.

Les traitements de l'agonie conspuèrent encore le visage de la victime.

— Il n'est pas mort. Je dois essayer de le sauver, pensa Maurice, qui s'aperçut alors que, dans sa précipitation, il n'avait rien apporté qui pût l'aider à donner les premiers soins.

Il s'élança donc au plus vite vers sa maison, réveilla sa vieille domestique, prit à la hâte tout ce qui était nécessaire au pansement sur place et revint en courant au carrefour.

Le corps n'était plus seul.

Pendant la courte absence de Maurice, une patrouille de guet était survenue et elle avait aperçu cette masse noire étendue sur le pavé.

— Ventre bien ! disait le chef de la patrouille, Cartouche n'aura pas dénoncé tous ces complices.

—Ah! c'est vous, Germain? Vous avez un moyen de me témoigner votre reconnaissance pour cet ancien service en faisant transporter chez moi cet homme par vos soldats.

—Oh! oh! docteur, est-ce que vous espérez sauver ce pauvre diable qui m'a tout l'air d'avoir avalé sa dernière soupe?

—Tant qu'il y a vie, il y a espoir... et il vit encore.

—Oh! si peu, si, peu que je le porterai défunt sur mon rapport, et je suis bien sûr qu'il ne reviendra pas pour me démentir... Allons vous autres, soulevez-moi ce corps et portez-le chez le docteur... puisque ça lui fait plaisir de s'embarasser d'un pareil paquet.

Les soldats obéirent et, enlevant la victime, ils prirent à petits pas la direction de la maison de Gardie. Le médecin marchait en tête. A côté de lui venait le sergent, toujours détenteur de la lanterne.

—Ainsi, docteur, vous aviez découvert la chose avant notre arrivée? demanda le chef de patronille.

—Je me trouvais à ma fenêtre quand le cri de ce malheureux s'est fait entendre. J'étais venu sans rien pour le secourir et, c'est pendant que je retournais chez moi chercher les objets d'un pansement, que vous êtes survenus.

—Et vous n'avez pas pu voir le meurtrier?

A cette question, Maurice se rappela aussitôt toutes les observations qu'il avait faites pendant les quelques minutes qui avaient précédé le cri.

Le docteur se souvint à la fois de cette fenêtre condamnée du pavillon qui s'était si promptement ouverte et refermée, de ce bruit sourd produit par quelqu'un qui saute à terre, de cette agitation et des jurons remarqués aux deuxième étage de l'hôtel, occupé par le capitaine.

Il se souvient de tout cela, disons-nous, mais en même temps lui arriva aussi la pensée de Pauline qui retint sa réponse sur ses lèvres.

Bien qu'il n'eût pas le soupçon qu'un habitant pouvait avoir trempé dans le meurtre, il comprit que, s'il parlait, l'étrange coïncidence des faits amènerait dans l'hôtel une enquête judiciaire qui troublerait la tranquillité de Pauline.

Aussi, à cette question du sergent s'il avait vu le meurtrier, il se contenta de répondre :

—Non, mais je l'ai entendu fuir.

—De quel côté?

—A l'autre bout de l'île.

—C'est par là que nous sommes venus, dit le sergent.

—Vous êtes si vite arrivés sur le théâtre du crime, que vous auriez pu le rencontrer.

—Le seul homme qui nous ait croisés à cent toises d'ici est un jeune seigneur que je connais de nom et que je sais fort incapable d'un assassinat. Du reste, c'était à la pointe de la cité, de l'autre côté du bras de la Seine, après le pont rouge qui joint les deux îlots, et rien ne prouvait qu'il vint de l'île Saint-Louis. Aussi, sur mon rapport, je ne mentionnerai même pas cette rencontre du baron de Cambiac.

Maurice avait écouté sans aucune attention tout ce que lui disait le sergent. Dans son cerveau revenait sans cesse le souvenir de cette mystérieuse sortie par la fenêtre du pavillon, qui avait eu lieu bien peu de temps avant le meurtre. Il cherchait à se nier à lui-même.

—Je me serai trompé, pensait-il. Le calme de la nuit m'a fait paraître plus proche qu'il ne l'était, sans doute, ce bruit de quelqu'un qui saute à terre. J'ai cru que c'était au pied du pavillon quand, peut-être, cela venait-il d'un point plus éloigné.

A ce moment, le groupe était arrivé devant la maison du médecin et se préparait à entrer, quand le sergent s'écria tout à coup :

—Tiens! qu'est-ce que je vois donc briller là bas?

—Où donc? fit Maurice.

—Là, de l'autre côté de la rue, ne voyez-vous pas quelque chose qui scintille à la lueur de la lanterne? On dirait une pièce de monnaie perdue.

Et le sergent ajouta en riant :

—C'est bien le cas de dire que ce qui tombe dans le fossé est pour le soldat. Je vais voir si c'est bon à ramasser.

Traversant la rue, le sergent alla droit au pavillon, ramassa l'objet au pied du mur et revint en disant tout joyeux :

—Ce n'est pas une pièce de monnaie, mais c'est en argent, et cela méritait tout de même la peine d'être relevé. Voyez plutôt.

—C'est un éperon brisé, déclara Maurice, après avoir regardé la trouvaille que le sergent lui présentait dans la paume de sa main.

—Cela vaut toujours bien le prix d'une jolie bouteille que je m'effirai demain matin, ajouta le militaire qui empocha l'objet.

Le docteur fit porter le mourant dans sa chambre, et, aidé du sergent, il se mit à le déshabiller pour l'étendre sur le lit.

Quand ils retirèrent la veste, tout un flot de louis d'or sortit d'une poche et s'éparpilla sur le parquet.

—Diable! il était gras à tuer! s'écria le soldat à la vue de ces louis qu'il se mit prestement à ramasser un à un.

Sans plus tarder, Maurice sonda la blessure.

Sous la douleur que produisit cette opération, un tressaillement agita faiblement le blessé.

—Tout espoir n'est pas perdu. Le sujet est jeune et fort, il peut en revenir, pensa Maurice, qui fit aussitôt le pansement sans que le malade donnât d'autre signe de sensibilité.

Quand il eut terminé, le docteur se retourna et vit le sergent assis à une table sur laquelle était empilés les louis ramassés. Devant lui, il avait préparé une feuille de papier, et, la plume à la main, il attendait.

—Que désirez-vous, sergent? dit Maurice.

—Je veux rédiger mon rapport.

—Est-ce que vous espérez interroger le blessé?

—Mais sans doute.

—Vous risquez d'attendre bien longtemps. Je doute qu'il reprenne sa connaissance avant de longues heures... en admettant que je le sauve... ce qui n'est pas assuré le moins du monde.

—Il me faut pourtant un procès-verbal à remettre au commissaire.

—Ecrivez simplement ce que vous avez fait et vu. Dès que le malade pourra supporter l'interrogatoire, je serai le premier à prévenir la police.

—J'aurais voulu faire un bon gros procès-verbal... idée de prouver du zèle. La victime paraît appartenir à la haute classe... cela m'aurait bien posé près des parents... Ils sont peut-être généreux! soupira le militaire, qui voyait lui échapper une bonne gratification.

—Oui, vous m'y faites penser, il faudrait prévenir les parents ou amis de ce jeune homme, dit Maurice.

—Mais, puisqu'il ne peut pas dire son nom!

—Il n'est pas sans avoir sur lui quelques papiers qui nous l'indiqueront.

—
habits de
Il t
—A
ce nom i
A s
—V
Il avait é
—C
meurtre
—A
déraliser
rire.
—Q
—Il
tous perc
le soldat,
—T
me et à q
qui lui es
—J
senti cra
—V
—Il
et retour
Il la
prit son p
—M
Le commi

Quar
turnes do
en compr
sinat aude
le supplice
Aussi
partout de
Les c
promettait
tudo inusi
les deux ex
re secret d
Il est
police, en
un billet tr
sentiment
de ses assa
Le c
prendre la
Mais
ciaires, c'é
enfin mis s
était resté
On al
cureur Bri
qui avaient
pant le jeu
voulu faire
Ignor

—Tiens ! c'est vrai, s'écria le sergent, qui, s'emparant des habits déposés sur une chaise, se mit à en fouiller les poches.

Il tira d'abord un carnet.

—Ah ! il s'appelle le chevalier de Lozeril, fit-il, en lisant ce nom inscrit en lettres d'or sur le maroquin de la couverture.

A sa seconde fouille, il amena des liasses de billets de caisse.

—Ventrebleu ! s'écria-t-il émerveillé, de l'or et des billets ! Il avait donc vidé le Pérou !

—C'est peut-être cette énorme somme que voulait avoir son meurtrier ? dit Maurice.

—Alors, après avoir frappé, il n'aura pas eu le temps de dévaliser sa victime, ajouta le sergent qui tout à coup se mit à rire.

—Qu'avez-vous ? demanda Gardie.

—Il faisait donc des guirlandes avec ses billets ! ils sont tous percés d'un trou... comme pour y passer une ficelle, ricana le soldat, qui, pour la troisième fois, retourna aux poches.

—Tout cela ne nous apprend pas où demeure ce jeune homme et à quelle adresse nous devons prévenir les siens du malheur qui lui est arrivé. Il nous faudrait une lettre.

—J'en tiens une ! cria le sergent, qui, sous ses doigts, avait senti craquer un papier.

—Voyez vite l'adresse.

—Il n'y en a pas ! fit le militaire désappointé en tournant et retournant la lettre qu'il venait de sortir de la poche.

Il la regarda indécis, se demandant s'il devait l'ouvrir. Il prit son parti.

—Ma foi ! fit-il, je la joins telle quelle à mon procès-verbal. Le commissaire l'ouvrira lui-même, s'il le juge bon.

XII

Quand Paris s'était enfin vu délivré de ces meurtres nocturnes dont Cartouche avait si longtemps ensanglanté la ville, on comprend quel immense retentissement devait avoir un assassinat audacieusement commis dans la nuit même qui avait suivi le supplice du célèbre voleur.

Aussi, après quinze jours déjà écoulés, parlait-on encore partout de ce qu'on appelait l'affaire Lozeril-Briquet.

Les commentaires allaient leur train sur cette cause, qui promettait d'être grosse de scandale, et chacun louait la promptitude inusitée avec laquelle la police avait su découvrir et arrêter les deux coupables que la justice tenait maintenant au plus sévère secret dans les cachots du Château.

Il est vrai de dire que le gros du public ignorait que la police, en apparence si active, avait vu sa besogne facilitée par un billet trouvé sur la victime, laquelle, disait-on, par un pressentiment du sort qui l'attendait, avait d'avance désigné le nom de ses assassins.

Le commissaire, après avoir lu cet écrit, n'avait eu qu'à prendre la peine d'aller arrêter le coupable à domicile.

Mais ce qui, surtout, alléchait les amateurs de drames judiciaires, c'était, au dire des gens bien informés, que ce crime avait enfin mis sur la trace d'un autre forfait qui, jusqu'à ce jour, était resté à l'état d'énigme.

On allait enfin avoir le dernier mot de la disparition du procureur Briquet, qu'on prétendait avoir été tué par ceux là même qui avaient tenté d'assassiner le chevalier de Lozeril. En frappant le jeune homme, suivant les on dit, ces coupables avaient voulu faire disparaître le seul témoin du premier crime.

Ignorant toute la gravité et la nature des charges que re-

vaient contre eux une patiente instruction, les deux coupables nieraient impudemment l'un et l'autre crime.

Suivant les habitudes judiciaires de l'époque, on ne communiquait pas, comme aujourd'hui, leur dossier aux accusés, et la justice tenait secrètes toutes ses découvertes pour mieux en foudroyer les criminels à l'audience.

De ces deux accusés, l'un possédait les plus déplorables antécédents. Ivrogne, joueur, spadassin, on l'avait vu toujours en quête d'écus, qu'il cherchait à se procurer par mille moyens, si maigrement scrupuleux qu'on avait dû jadis l'expulser de l'armée.

Sur l'autre complice, la malveillance trouvait moins à s'exercer ; mais, d'après le dicton : « Tel père, telle fille... » on concluait que son passé ne devait pas être de meilleur aloi.

Tout en maudissant les coupables, la rumeur publique s'attendrissait sur M^{lle} Pauline Briquet, qui voyait le nom paternel si scandaleusement avili par une épouse coupable. On se demandait comment cette jeune fille n'avait pas été aussi la proie de deux monstres qui, pour s'assurer la fortune, avaient commencé par égorger le chef de famille.

—Son tour serait venu tôt ou tard, disaient les gens logiques.

Mais où la commisération générale trouvait le plus largement à s'étendre, c'était sur le compte de l'infortuné jeune homme qui était tombé victime des coupables, alors qu'il se préparait à les dévoiler.

Sa situation était toujours des plus gaves, et le docteur Gardie, qui l'avait recueilli dans sa maison, n'osait pas encore répondre de le sauver... surtout depuis une complication survenue dans son état, après une apparence de mieux.

Au bout de trois jours, le blessé avait repris ses sens et, bien que très faible, il avait semblé pouvoir supporter un interrogatoire.

Le docteur Gardie, suivant des instructions reçues, en avait aussitôt prévenu M. de Badières, le juge commis à cette affaire par le tribunal.

—Me reconnaissez-vous, M. de Lozeril ? avait demandé le magistrat en venant s'asseoir au chevet du jeune homme.

Le chevalier répondit affirmativement d'un signe de tête.

—Vous savez que la justice s'est chargée de vous venger des coupables qu'elle tient maintenant en sa puissance.

—Vous les connaissez donc ? souffla péniblement le blessé.

—N'avez-vous pas pris vous-même la peine de nous les désigner d'avance ?

En voyant l'air étonné de Lozeril, le juge se hâta d'ajouter, pour venir en aide au chevalier qu'une trop grande tension d'esprit pouvait fatiguer :

—Nous avons trouvé sur vous la lettre que vous aviez écrite en prévision du malheur qui vous est arrivé.

Dans le cerveau affaibli du jeune homme, la mémoire n'était pas encore revenue intacte. Les paroles du juge ressuscitèrent aussitôt le souvenir de cette lettre qu'il avait reprise à Colard en quittant l'hôtel, et il comprit tout de suite quelles avaient été les suites de cet écrit lu par la police.

—Confirmez-vous par votre dire la déclaration tracée en votre lettre ? continua le juge.

Mais, soit que la surprise l'eût trop ébranlé, soit que sa faiblesse ne lui permit pas de supporter l'interrogatoire, le malade, au lieu de répondre, se renversa tout à coup sur l'oreiller, anéanti par une syncope.

Depuis cette rechûte, la science de Maurice n'avait pu amener aucune notable amélioration dans l'état du chevalier. Il

—Vous savez qu'elle a amené l'arrestation de Mme Brichet et de son père.

—Hélas ! fit de Lozeril.

—Comment ? vous plaignez ceux qui ont voulu vous assassiner ! s'écria la marquise.

—Bast ! il faut bien pardonner un petit moment de vivacité à un ami ! La vérité est que je désirerais bien revenir sur cette déclaration.

—C'est chose impossible. Votre lettre est trop précise.

—Impossible ? Oh ! que non, marquise, si vous vouliez bien m'aider.

—De quelle manière ?

—En faisant retomber la chose sur quelqu'un qui n'est pas de vos amis.

—Sur le baron de Cambiac ! s'écria aussitôt Mme de Brageron avec un éclair de rage dans les yeux.

* * *

Nous laisserons pour l'instant le chevalier et Mme de Brageron préparer le piège dans lequel ils voulaient entraîner de Cambiac, et nous rejoindrons Maurice Gardie.

Si le docteur avait aussi longtemps quitté la chambre du malade, c'est que, après avoir reconduit M. de Badières jusqu'au porron de sa demeure, il avait été accosté par Colard, au moment où il rentrait chez lui.

Depuis que la justice était venue à l'hôtel Brichet en prendre deux des principaux habitants, le vieil intendant, dix fois par jour, arrivait par la petite porte du jardin, chez Maurice, pour lui demander des nouvelles qu'il courait redire aussitôt à Pauline.

Bien qu'il n'aimât pas Aurore, l'honnête serviteur avait pris en pitié celle qui portait le nom d'un maître regretté, ce nom qui, jusqu'à ce jour honoré, allait recevoir de la justice une funeste célébrité.

Dans toutes ses rencontres avec le docteur, le vieillard persistait à espérer que M. de Lozeril, en état de parler, ne confirmerait pas la compromettante lettre qui avait motivé l'arrestation de Mme Brichet et de son père.

—Votre jeune homme peut-il enfin répondre, monsieur le docteur ? demanda-t-il en abordant Maurice. après le départ du juge.

—Pas encore, Colard. M. de Badières, que tu vois s'éloigner, vient encore inutilement de tenter l'interrogatoire. D'un oui ou d'un non dépend le sort de Mme Brichet.

L'intendant fit un geste de désespoir.

—Non, non, dit-il, je n'y puis croire. Elle n'est pas coupable. Mon maître a dû être tué par les Cartouchiens... et non par celle qu'il avait faite heureuse et riche.

—Riche ! répéta Maurice, riche, oui ; mais, d'après la rumeur publique, se serait précisément cela qui aurait perdu ton maître. Devenue riche, dit-on, Mme Brichet a voulu l'être plus encore et, la fortune de son mari la tentant, elle a fait tuer le procureur par son père.

—Mais ce meurtre était inutile, car Brichet a dû donner son bien à sa fille.

—Connais-tu le testament ?

—Non ; je sais seulement que mon maître adorait son enfant.

—Oui, mais il adorait aussi la femme qu'il venait d'épouser quand il a disparu... Et une jeune femme peut facilement

faire oublier à un vieillard amoureux qu'il est père. Seul, le notaire du défunt saurait nous dire ce qui en est.

—C'est vrai ! fit Colard ; aussi ai-je voulu l'interroger ; mais il a gardé le silence sur le contenu du testament qu'il doit connaître. « Le jour où le décès sera bien avéré, m'a-t-il dit, nous décachèterons cet écrit. »

—La justice, pour s'éclairer, peut en réclamer l'ouverture. Il est bien évident que si l'héritage est dévolu à Mme Brichet, ce sera une bien grave charge contre elle. Car, n'est-elle que la teneur du testament lui était inconnue, les juges verront là le motif... et surtout, l'intérêt du crime.

Colard secoua tristement la tête.

—Oh ! fit-il, je ne suis pas méchant, moi, et je ne souhaite la mort de personne... j'en suis à regretter que votre jeune homme n'ait pas été tué du coup... on n'attendrait pas son oui ou son non... Et Mme Brichet aurait ainsi une chance d'éviter son sort.

—Eviter, dis-tu ! Ah ! ça, Colard, tu supposes donc maintenant que Mme Brichet puisse être coupable ?

—Eh ! que sais-je ? Mes vieilles idées se confondent... ma pauvre cervelle se perd... quand je vois le désespoir de Mlle Pauline, répondit le majordome avec un désolé soupir.

A ce soupir répondit à l'instant, en écho, un autre soupir poussé par le jeune homme.

Depuis le tragique événement, l'amoureux docteur n'avait pu revoir Pauline, qui se tenait renfermée chez elle.

—Adieu, mon vieil ami, il faut que je remonte près de mon malade, dit Maurice en tendant la main au fidèle serviteur.

Colard pressa respectueusement la main qui lui était offerte et s'éloigna en disant :

—Oui, j'en suis certain, on saurait tout de suite à quoi s'en tenir, si on connaissait le testament.

—Décidément, c'est une idée fixe chez ce vieillard ! pensa Maurice en le regardant rentrer au jardin.

Quand il revint près du lit du chevalier, le docteur retrouva de Lozeril toujours inerte sur l'oreiller. La marquise se tenait tristement assise au chevet du blessé.

—Eh bien ! madame, que vous avais-je annoncé ? Avais-je tort de vouloir vous éviter cette douloureuse émotion ? demanda Maurice.

—Hélas ! docteur, vous avez raison. Le malheureux ne m'a pas reconnu... ma visite a été inutile.

Tout en écoutant la marquise, Gardie examinait le visage du malade.

—Non, non, madame, s'écria-t-il subitement, non, votre visite n'a pas été inutile, car vous avez opéré ce miracle que souhaitait M. de Badières.

—Que dites-vous ?

Maurice poursuivit joyeux :

—Je dis que la face du malade, tout à l'heure si blême, est maintenant plus colorée... que sous mon doigt qui l'interroge, le pouls bat plus vite... que la vie revient. Oui, madame, l'atonie va cesser ! Je réponds à cette heure du malade !

—Que le ciel vous écoute ! prononça hypocritement Mme de Brageron, en se levant pour partir.

Mainienant qu'elle s'était entendue avec de Lozeril, pendant l'absence du docteur, elle avait hâte d'aller préparer sa vengeance contre celui qui l'avait jadis abandonnée.

Ainsi qu'il l'avait fait pour le juge, Maurice dut reconduire la marquise et laisser le malade seul.

En entendant tirer la porte, de Lozeril ouvrit aussitôt les yeux et se prit à sourire.

—Eh ! eh ! pensa-t-il gaiement, je crois que je me tirerai adroitement de la situation bête où m'a mis cette imprudente lettre que j'eus bien tort de ne pas déchirer au moment où Colard me la rendit.

Comme le lecteur l'a deviné, de Lozeril avait retrouvé toute sa connaissance quand M. de Badières, à son premier interrogatoire, lui présentait l'écrit accusateur. Aussitôt il avait feint cette syncope qui devait arrêter le juge en ses questions, et, pendant que Gardie cherchait à le faire revenir, de Lozeril, en apparence incensible, s'était dit :

—Diable ! j'avais oublié cette lettre qui leur a fait pincer le capitaine... Voici mon projet d'épouser Pauline tombé dans l'eau ! Avant de répondre à ce juge un seul mot compromettant, il faut que je réfléchisse mûrement à ce que je veux faire.

Et M. de Badières avait été obligé de renoncer à interroger le malade, retombé dans une somnolence dont rien ne le pouvait tirer.

Alors de Lozeril avait eu tout le loisir de songer tranquillement à sa situation.

Pour savoir ce qui s'était passé depuis son évanouissement au carrefour, il n'avait qu'à écouter Maurice et M. de Badières causant à son chevet, quand le juge s'était inutilement représenté plusieurs fois pour tenter l'interrogatoire. Il avait ainsi connu l'arrivée du guet et la fouille faite en sa poche, où s'étaient trouvés l'argent et la lettre.

—Bon ! s'était dit de Lozeril immobile, c'est ce cher capitaine qui a tenté de me tuer pour accaparer toute la somme dont il n'avait eu qu'une faible partie et me reprendre la lettre. L'approche de la patrouille ne lui a pas laissé le temps d'accomplir cette double soustraction.

« A ! mon brave Annibal, c'est ainsi que vous tenez le petit traité d'alliance convenu entre nous avant mon départ ? Voilà un procédé pour lequel je vous ferai pendre, mon bel ami, en déclarant que vous aviez déjà tué Brichet, avant de passer à moi.

Après avoir d'abord savouré l'espoir d'une prochaine vengeance, le chevalier avait dû pourtant reconnaître que le capitaine était le seul être qui pût l'aider à épouser Pauline, et qu'en le laissant pendre il supprimait un précieux intermédiaire.

—Décidément, j'ai fait une imprudence, continua-t-il. J'étais auparavant maître du capitaine... et par conséquent de la fille... par crainte d'une révélation du meurtre de Brichet. Ma lettre, en découvrant le pot aux roses, a anéanti mon pouvoir et supprimé mes alliés en cet hôtel, on me fermera la porte au nez si je m'y représente.

« Adieu le mariage ! Cette fortune que je perds n'est pas compensée par le plaisir de voir danser à une potence l'aimable capitaine, qui administre de si rudes coups de couteau à ses amis.

« Quel âne, cet Annibal ! sans son idée de m'assassiner, tout allait si bien !... Non, après tout, il faut être juste, je suis le premier coupable. Sans ma lettre, on n'arrêterait pas Fouquier.

« Une fois guéri, j'avais l'air d'avoir oublié son espièglerie... qu'il m'eût payée plus tard, quand je n'aurais plus eu besoin de lui...

Toujours songeant à sa position durant les longues heures de son atonie volontaire de Lozeril fit par se dire un beau matin :

—Mais non, mille fois non, ma situation n'est pas mauvaise ! Pauline devra être reconnaissante pour celui qui a trouvé les assassins de son père et qui a été la victime de cette découverte. L'hôtel se rouvrira pour moi et, si je sais m'y pren-

dro, l'amour de la donzelle récompensera mon prétendu dévouement.

Et il pensa en riant :

—Alors à moi seul cette fortune que je ne faisais que partager avec Annibal.

Ce bel avenir que se forgeait le chevalier fut obscurci tout à coup par une crainte :

—Eh ! eh ! se dit-il, quand je ferai le tourtereau près de Pauline, qui m'assure que Mme de Brageron ne viendra pas tout bousculer dans mes amours ?... Quand on la quitte, elle a des haines bleues, cette chère marquise... témoin le baron de Cambiac.

A ce nom, de Lozeril se sentit subitement inspiré.

—Parbleu ! voici justement le moyen de faire pardonner mon abandon par la marquise. Son amour-propre se taira devant le plaisir de la vengeance, si je lui promets d'englober de Cambiac dans cette histoire d'assassinat...

—Oui ; mais comment lui proposer cette transaction ? Si je demande à la voir, il me faut sortir de ma prétendue prostration... Aussitôt le docteur prévient le juge, qui, avant que j'aie pu consulter la marquise, arrivera m'empêcher dans ses questions. Il faut attendre que Mme de Brageron vienne d'elle-même.

C'était le huitième jour après cette décision prise que la marquise s'était présentée. Grâce à l'absence de Maurice, qui les avait laissés seuls, on a vu qu'ils avaient pu s'entendre.

Quand le docteur, après avoir reconduit Mme de Brageron, revint dans la chambre, il trouva de Lozeril, qui, ouvrant les yeux, paraissait recouvrer connaissance.

—Où suis-je ? murmura-t-il faiblement.

—Il est sauvé ! se dit aussitôt Maurice.

Effectivement le malade reprit si rapidement ses forces que, prévenu par le docteur, M. de Badières accourait deux jours plus tard au chevet du chevalier et répétait la question qu'il avait posée auparavant, la syncope avait empêché le malade d'entendre :

—Reconnaissez-vous cette lettre ?

—Oui, fit le jeune homme.

—Réfléchissez bien d'abord avant de répondre à la seconde question que je vais vous adresser ; car de votre dire peuvent résulter de terribles suites pour les personnes désignées en cet écrit. Persistez-vous dans votre accusation ?

—Je persiste, dit de Lozeril, d'une voix assurée.

XIII

Enfin arriva le jour du procès.

Si la basse salle du Châtelet, où l'on jugeait au criminel, avait été deux fois plus vaste, elle n'aurait même pas pu contenir le quart de la foule qui se présenta, dès la première heure du matin, aux portes du tribunal.

L'attention publique, éveillée par le retentissement de l'affaire, avait été surexcitée par un long mois d'impatience ; car il avait fallu attendre que le principal témoin fût, sinon tout à fait guéri, au moins assez fort pour supporter les fatigues de l'audience.

Ce qu'on nomme aujourd'hui " l'enceinte réservée " et qu'on appelait alors " le rond de sellette " avait été vivement envahi par tout un élégant public titré, avide de savourer, commodément assis, les vives émotions de ce drame judiciaire.

Bien sûr, beaucoup d'hommes avaient été attirés par la réputation de beauté de Mme Brichet.

dans
temp
fêtes

fraîc
paral
s'exh
femr
seraic

aimal
comp

Cam
l'embr

miel
rage

I
res, d'

tâche
nal qu

A
donné

A
silence
beauté

C
fiques
et exp

donné
grands

M
sentit
père, q'

T
femme
colosso

—
avec un

At
du capi

L'a
étaient le

conservé
géant pi

sidents.
—(

dit-elle t
—I

donc un
tendant l

Av
beauté u
de sourd
et faisait
On
par trent
ter en un
crispés.

Quant aux dames, elles étaient curieuses de voir se débattre dans les angoisses de la défense cette femme qui, aux premiers temps de son mariage, les avait humiliées par l'éclat de ses fêtes.

Sur le premier rang de cet auditoire choisi se remarquait la fraîche et gloutonne présidente. Elle était accostée de son inséparable de Ravannes, porteur d'un gros sac en papier, duquel s'exhalait un parfum de pâtisserie, qui prouvait que la sensible femme avait prévu le cas où les péripéties de l'audience lui creuseraient trop l'estomac.

Derrière ce couple était assise la marquise de Brageron, aimable et gai, saluant de la tête les nombreux amis qu'elle comptait dans l'assistance.

Ce fut dans cette distribution de saluts qu'elle aperçut de Cambiac, qui, pâle et sombre, se tenait à l'écart, debout, dans l'embrasure d'une fenêtre.

— Ah ! tu aimes ton Aurore jusque sur sa sellette d'infamie ! Je te ferai bientôt asseoir à son côté, se dit-elle avec une rage que ne trahissait pas son visage toujours souriant.

Par suite d'un changement dans le parquet, M. de Badières, d'abord chargé de l'instruction, avait dû abandonner cette tâche à un confrère et se trouvait maintenant présider le tribunal qui allait juger Aurore.

Après toutes les formalités préliminaires, l'ordre fut enfin donné d'introduire les accusés.

Aurore fit son entrée dans la salle au milieu d'un profond silence, que troubla bientôt le sourd murmure excité par sa beauté.

Car elle était incomparablement belle. Ses noirs et magnifiques cheveux, en tombant un peu épars, entouraient son correct et expressif visage, auquel l'insomnie et l'inquiétude avaient donné une pâleur de marbre qui faisait mieux ressortir ses grands yeux, tout brillants de fièvre.

En voyant ces regards braqués sur elle, Mme Bricchet se sentit prise d'une faiblesse, et, machinalement, s'appuya sur son père, qui marchait à côté d'elle.

Tout ce qu'il y avait de gracieusement délicat en cette femme se montra plus apparent encore à côté de l'athlétique et colosse stature d'Annibal.

— Allons, Aurore, un peu de courage, murmura le géant avec une incroyable douceur de voix.

Attaqué dans son amour pour sa fille, seul point vulnérable du capitaine, cette sorte de bête féroce redevenait père.

L'abstinence forcée durant un long mois de prison avait éteint les tons vireux de la face d'Annibal, mais la tête avait conservé son expression cyniquement hardie. Le regard que le géant promena, à son tour, sur la foule, fit frémir la pauvre présidente.

— Oh ! le vilain homme ! sa vue m'a porté un coup là, dit-elle toute émue, en appuyant la main sur sa gorge rebondie.

— Là, oui, à votre endroit sensible, à l'estomac ! Prenez donc un gâteau, montagne de charmes, riposta de Ravannes en tendant le fameux sac aux pâtisseries.

Avouons-le, Annibal avait aussi son genre de beauté..., beauté un peu effrayante, à la vérité. Par moments, un accès de sourd rage allumait son œil farouche, soulevait sa poitrine et faisait se contracter ses énormes poings.

On devinait que cette puissante organisation, comprimée par trente jours d'inertie, éprouvait un impétueux besoin d'éclater en un ouragan de cris et de coups qui soulagerait ses nerfs crispés.

Malheureusement, huit des plus vigoureux soldats, choisis dans la maréchaussée, avaient la consigne de surveiller de l'œil le capitaine et de réprimer toute tentative de lutte.

Encore ces huit hommes étaient-ils tout juste suffisants pour maintenir le redoutable prisonnier, des mains duquel, le matin même, ils avaient eu bien de la peine à arracher le malheureux greffier qui était venu l'avertir de se préparer à paraître devant ses juges.

L'immense effort que fit Annibal pour comprimer sa colère à la vue de tout ce public qui avait fait trembler sa fille, sembla lui avoir cassé bras et jambes, car il se laissa tomber lourdement sur le banc des accusés, tout en sifflant entre ses dents serrées :

— Ouf ! je me tais à cause de la petite ; mais, j'en suis sûr, je vais crever de fureur.

Aussitôt les deux accusés assis, M. de Badières prit la parole.

— Annibal Fouquier, dit-il nettement, vous avez à répondre à l'accusation de tentative de meurtre sur la personne du chevalier de Lozeril et à celle d'assassinat du procureur Louis-Victor Bricchet. Vous, Aurore Bricchet, êtes accusée de complicité dans les dits crimes, que vous avez conseillés et facilités à votre père.

Avant que les gardes pussent prévoir son mouvement, Annibal s'était redressé de toute sa gigantesque taille.

— Mensonge pour moi ! triple mensonge pour mon enfant ! cria-t-il d'une voix qui éclata comme un coup de tonnerre.

— Faites rasseoir l'accusé, commanda le juge aux gardes.

Mais l'ordre était plus facile à donner qu'à exécuter.

Les hommes se suspendirent vainement au capitaine, dont la fureur déçupait les forces. D'un seul coup de coude, il lança un garde jusqu'aux genoux de la blonde présidente qui poussa un petit cri de frayeur.

— Vite une brioche, c'est infailible contre les saisissements, vint de perfectionner ! se hâta de dire l'empresé Ravannes en avançant son sac,

La lutte entre Annibal et les gardes fut de courte durée, car la grappe humaine s'affaissa subitement.

Ce que n'avaient pu accomplir les efforts de huit hommes, un mot d'Aurore l'avait obtenu. Sur sa prière, le capitaine se rassit tout à coup, entraînant les soldats qui roulèrent autour de lui.

À l'accusation d'assassinat de son époux, Mme Bricchet, pendant l'éclat du capitaine, avait vivement redressé la tête. Dans ce mouvement, son regard effaré rencontra les yeux du baron de Cambiac, qui la regardait tout enivré d'amour.

— Il est là, se dit-elle.

Et le calme se fit sur son visage, naguère troublé ; le tremblement nerveux qui secouait tout son corps cessa aussitôt.

— Aurore Bricchet, qu'avez-vous à répondre ? demanda M. de Badières.

Elle se leva et, la main étendue, elle dit d'une voix ferme :

— Devant Dieu et devant les hommes, je jure que je suis innocente des crimes dont on m'accuse.

— Et vous, accusé Fouquier ?

— Vous êtes tous ivres ! ! grogna le capitaine en haussant les épaules.

— Oh ! le monstre ! balbutia la blonde vorace indignée du cynisme d'Annibal.

De Ravannes ouvrit son sac.

— Vite, un massepain, sirop de félicité ! riposta-t-il.

— Faites entrer le témoin Colard, ordonna le juge.

Dans cette affaire compliquée, la justice, à part de Lozeril,

était à court de témoins importants. Ceux qu'elle avait assignés n'avaient rien à préciser. Ils ne pouvaient donner que de vagues renseignements, dont le tribunal espérait seulement tirer des déductions qui le conduiraient à la découverte de la vérité.

La déposition de Colard devait donc être insignifiante; mais le bonhomme, troublé par cette assistance nombreuse et par la solennité de la situation, lâcha au hasard une phrase dont s'empara aussitôt le tribunal.

Quand il le fit s'expliquer sur la disparition de son maître, le juge lui demanda :

— Votre conviction est bien que Brichet a quitté son hôtel et que sa disparition a suivi cette sortie? Vous ne pensez pas qu'il ait pu être surpris et enlevé, chez lui, dans son lit, pendant cette nuit durant laquelle vous supposez qu'il est volontairement parti?

— Non, M. Brichet s'en est allé de lui-même, il a emporté une petite valise et des effets dont j'ai constaté la disparition. Depuis vingt ans que je le servais, je connaissais à uno harde près tout son trousseau. Et puis, ce voyage, mon maître l'avait annoncé à ses amis. En partant, il a laissé une lettre pour certifier son absence à Madame et à Mademoiselle. Oui, je l'affirme, M. Brichet est bien volontairement parti.

— Et vous n'avez jamais pu soupçonner le motif de son absence?

— Aucunement.

— Dans le temps qui précéda ce voyage, aucun changement ne se manifesta dans les habitudes de votre maître?

— Dans ses habitudes, non. Dans son caractère, oui. M. Brichet, autrefois gai et confiant, devint sombre et méfiant. Il était tout nouvellement remarié; je m'imaginai un instant qu'il était jaloux, et...

(A CONTINUER.)

Commencé le 12 août 1886 — (No. 346.)

VARIÉTÉS

Ne juge pas l'homme par ses habits: le serpent qui a la robe la plus brillante est le plus dangereux.

Entre pêcheurs à la ligne :

— Vous avez tort, mon cher collègue, de venir toujours pêcher au même endroit.

— Pourquoi ça?

— Parce que les poissons finiront par vous connaître !...

Pères et mères, ménagez les larmes de vos enfants dans leur jeunesse, n'en tarissez pas la source si vous voulez qu'ils puissent en répandre sur votre tombe.

Champoiseau, qui friso la quarantaine, relit sa géographie.

Il s'aperçoit qu'au pôle, le soleil restant la moitié de l'année au-dessus de l'horizon, les jours y sont de six mois.

Cette découverte le rend rêveur.

— Sapristi !... si j'habitais ce pays, je serais encore en nourrice !... Je n'aurais pas encore quatre-vingt jours !

NOS PRIMES

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus : n'ont et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante pour se convaincre qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Les histoires contenues dans les trois séries ci-après détaillées, réunies ensemble, ont coûté et coûteraient encore plus de \$20 dans les librairies. Par conséquent ceux qui prennent un abonnement de trois années au FEUILLETON recevront pour plus de \$35 de littérature variée des meilleurs auteurs.

Notre collection étant très-restreinte, nous conseillons à nos amis de se hâter.

PRIMES OFFERTES

COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRÉ »

Toute personne qui nous fera parvenir le montant de son abonnement pour une année ou plus, recevra en prime l'une des séries ci après mentionnées (une série par chaque année d'abonnement—au choix) contenant les histoires suivantes complètes :

PREMIÈRE SÉRIE

L'Homme des Grèves — Le Crime d'un Autre — L'Amour à l'Épée — Un Noviciat — Le Roi des Voleurs — Le Trésor de Strongsay — Les Héritiers du Poignard — La Main Malheureuse — et plus de cinquante historiettes, variétés, etc.

Cette collection embrasse plus de deux années du journal.

DEUXIÈME SÉRIE

Une Vengeance de Peau-Rouge — La Demoiselle du Cinquième — La Grande Halte — Les Meurtriers de l'Héritière.

Cette collection renferme près de deux années du journal.

TROISIÈME SÉRIE

Les Aventures du Capitaine Vatan — La Dame de Pique — La Fille de Marguerite.

Cette collection embrasse plus de deux années du journal.

Les personnes qui prendront un abonnement de trois ans recevront en plus les ouvrages suivants :

Exil l'Empoisonneur — Le Testament Sanglant — Les Dramas de l'Argent.

Toute personne qui nous enverra trois nouveaux abonnements recevra gratuitement toutes nos primes.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal comme suit : — Un an, \$1.00; six mois, 50 cents, payables d'avance. On s'abonne pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er de mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année.

Aux agents: 10 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur nements, le tout payable à la fin du mois.

MORNEAU & CIE, Éditeurs,

Boîte 1986.

No 475 Rue Craig, Montréal.